

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER, TENUE AU BUREAU MUNICIPAL, SIS AU 548, ROUTE 202 À PIKE RIVER, LE LUNDI 2 DECEMBRE 2024 À 19 HEURES 30.

Citoyen(s) présent(s) 0

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Présences : Monsieur Justin Raymond, Monsieur Marc-Antoine Bellefroid
 Madame Patricia Rachofsky Monsieur Jean Asnong
 Madame Hélène Campbell Monsieur David Gasser,

Sous la présidence du Maire Martin Bellefroid. Madame Lucie Riendeau, directrice générale, assistait également à la séance.

Ayant constaté le quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance ordinaire à 19 h 30 heures.

2024-12-199 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée avec le varia ouvert.

Ouverture de la séance

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Période de questions

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2024.

2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 novembre 2024.

2.3 Correspondance.

Administration et finances

3.1 Service de consultations générales à taux forfaitaire de Vox Avocats.

3.2 Demande de commandite pour le Tournoi Bantam de Bedford.

3.3 Don à la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville.

3.4 Demande de commandite dans le cadre du Gala Agristars 2025.

3.5 Réponse à la municipalité de Saint-Armand pour l'achat d'un camion autopompe.

Engagement de crédits (dépenses)

5.1 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiements directs.

5.2 Paiement du décompte progressif numéro 1 de J.A. Beaudoin pour les travaux exécutés sur le Chemin Morgan.

5.3 Paiement du décompte progressif numéro 1 de Pavages Maska pour les travaux exécutés sur le Chemin du Moulin.

5.4 Paiement de la facture pour le prolongement du Chemin du Moulin à Pavages Maska.

Inspection et urbanisme

6.1 Rapport d'inspection du mois de novembre 2024.

Voirie et hygiène

7.1 Réception d'un estimé de la compagnie J.A. Beaudoin pour l'épandage de 250 tonnes de pierre.

7.2 Achat de pierre pour le Chemin Morgan.

Loisirs, culture et vie communautaire

Varia,

Période de questions,

Levée de la séance

Adopté

2024-12-200 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2024

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Jean Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal de la séance du 4 novembre 2024, tel que rédigé.

Adopté

2024-12-201 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 novembre 2024.

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal de la séance du 25 novembre 2024, tel que rédigé.

Adopté

2024-12-202 Dépôt du formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que Monsieur David Gasser a déposé son formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires.

Adopté

2024-12-203 Offre de services par Vox Avocats Inc.

Considérant la réception d'une offre de services de consultations générales par Vox Avocats Inc. au montant de 500.00\$ pour l'année 2025.

Par conséquent, il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Monsieur Jean Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services.

Adopté

2024-12-204 Demande de commandite pour le Tournoi Bantam de Bedford.

Pas de résolution pour le présent point.

Adopté

2024-12-205 Don à la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville.

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre un montant de 350.00\$ à la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville.

Adopté

2024-12-206 Demande de commandite dans le cadre du Gala Agristars 2025.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas verser de commandite pour le Gala Agristars 2025.

Adopté

2024-12-207 Réponse à la municipalité de Saint-Armand pour l'achat d'un camion autopompe

Considérant la réception de scénarios de financement préparé par la Municipalité de Saint-Armand pour l'achat d'un camion autopompe;

Considérant que le tableau ne reflète par la réalité concernant l'entente de partage des coûts;

Considérant que le Municipalité de Pike River demande qu'un financement par crédit-bail soit examiné, offrant une autre possibilité de financement pour le camion;

Par conséquent, il est proposé par Marc-Antoine Bellefroid, appuyé par Monsieur David Gasser, et résolu à la majorité des conseillers présents, Monsieur Jean Asnong étant contre que demande soit faite à la Municipalité de Saint-Armand de réviser son scénario d'emprunt en tenant compte de l'entente de répartition des coûts et de vérifier l'option de crédit-bail afin de comparer avec le scénario.

Adopté

2024-12-208 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiements directs.

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la liste de comptes en ajoutant un montant de 1 145.33\$ à la R.I.G.M.R.B.

5858	Asnong Jean	Tablette I Pad	120.00
5859	Bédard Bruno	Kilométrage/cellulaire	120.00
5860	Bellefroid Marc-Antoine	Tablette I Pad	90.00
5861	Campbell Hélène	Tablette I Pad	120.00
5862	Enviro Connexions	Recyclage/matière résiduelles	229.73
5863	Excavation Bedford Inc.	Entretien chemins municipaux	26 889.30
5864	Les Services EXP	Réfection Ch. du Moulin	19 423.73
		Réfection Ch. du Moulin	5 538.02
		Réfection ch. Morgan / frais arpentage	1 852.41
5865	Fond. Québécoise du cancer	Campagne de financement	250.00
5866	Formiciel	Reçu, enveloppe formulaire taxe	420.24
5867	Gasser David	Tablette I Pad	120.00
	GFL Environnement	Collectes ordure/recyclage/compost	8 006.89
5868	Gérard Marier	Cellulaire	80.00
5869	Gestim Inc.	Inspection, permis et certificats	1 740.03
5870	Comité Guignolée	Subventions et dons	75.00
5871	J.A. Beaudoin	Ponceau ch. Du Moulin	951.99
		Niveleuse, grattage ch. Galipeau	1 650.47
5872	Les entreprises Élec. Janson	Néons bureau Lucie	753.46
5873	Librairie Moderne	Livre médiathèque	110.09
		Livre médiathèque	30.40
		Livre médiathèque	340.67
5874	Nopac Environnement	Location conteneur (octobre)	28.74
5875	Poulin Sylvie	Cellulaire	120.00
5876	Rachofsky Patricia	Tablette I Pad	120.00
5877	Raymond Justin	Tablette I Pad	120.00
5878	R.I.G.M.R.B.M.	Ordures enfouissement	1 018.67
5879	Riendeau Lucie	Cellulaire	120.00
5880	Seney Électrique	Réparations luminaires	889.19
5881	Sylvie Poulin	Kilométrage année 2024	280.28
	Municipalité Saint-Armand	Rapport d'intervention premier répondant	
	Municipalité Saint-Armand	Visites de prévention	
	Ville de Bedford	Collecte de verre	
		Total :	71 609.31

Payables en ligne

Bell Mobilité	lpad du Maire	80.48
---------------	---------------	-------

BMR l'Homme et Fils	Articles pour salle de bain garage, sel	164.99
Desjardins Sécurité financière	Ass.collective employé	
Visa Desjardins	Fleurs, Poste, Fourn. bureau, essence	840.48
Hydro Québec	Hôtel de ville	357.26
Hydro Québec	Garage municipal	77.78
Hydro Québec	Éclairage de rue	317.09
D.A.S. Provinciales	Impôt, RRQ, FSS, RQAP et CNESST	3 135.19
D.A.S. Fédérales	Impôt, RPC et Ass. Emploi	1 092.14
CARRA	Fonds de pension Élus	
Les Pétroles Dupont	Huile à chauffage	592.58
	Total :	6 657.99
	Grand total:	78 267.30

Adopté

2024-12-209 Paiement du décompte progressif numéro 1 de J.A. Beaudoin pour les travaux exécutés sur le Chemin Morgan.

Considérant la réception d'un décompte progressif au montant de 117 342.19\$ de la compagnie J.A. Beaudoin pour les travaux exécutés sur le Chemin Morgan;

Considérant que le décompte a été approuvé par la Firme Exp.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement.

Adopté

2024-12-210 Paiement du décompte progressif numéro 1 de Pavages Maska pour les travaux exécutés sur le Chemin du Moulin.

Considérant la réception d'un décompte progressif au montant de 591 753.67\$ de la compagnie Pavages Maska Inc. pour les travaux exécutés sur le Chemin du Moulin

Considérant que le décompte a été approuvé par la Firme Exp.

Par conséquent, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement.

Adopté

2024-12-211 Paiement de la facture pour le prolongement du Chemin du Moulin à Pavages Maska.

Considérant la réception d'un décompte progressif au montant de 120 463.91\$ de la compagnie Pavages Maska Inc. pour les travaux exécutés sur le prolongement du Chemin du Moulin

Considérant que le décompte a été approuvé par la Firme Exp.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement.

Adopté

Rapport d'inspection du mois de novembre 2024

Le rapport d'inspection du mois de novembre 2024 a été déposé.

2024-12-212 Réception d'un estimé de la compagnie J.A. Beaudoin pour l'épandage de 250 tonnes de pierre.

Considérant la réception d'un estimé de la compagnie J.A. Beaudoin pour l'épandage avec la niveleuse, le transport, la compaction au rouleau de la pierre, au montant de 2 400.00\$ taxes non incluses.

Considérant que les 250 tonnes de pierre seront fournies par la Municipalité de Pike River;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'estimé de la compagnie J.A. Beaudoin pour le transport, l'épandage et la compaction de la pierre sur le Chemin Morgan.

Adopté

2024-12-213 Achat de pierre pour le Chemin Morgan.

Il est proposé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de pierre afin de compléter les travaux sur le Chemin Morgan.

Adopté

2024-12-214 Levée de la séance

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance à 21 :50 heures

Adopté

Martin Bellefroid, maire

Lucie Riendeau, d.g,

Certificat de disponibilité de crédits

Je, Lucie Riendeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance 2 décembre 2024.

Lucie Riendeau, Directrice générale

Je, Martin Bellefroid, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Martin Bellefroid Maire